

## « Processus cirque »

### APPEL À PROJETS 2017

La SACD, Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques lance pour la quatrième année un appel à projet national de soutien à la recherche et au développement d'œuvres de cirque, initiées par des auteurs de cirque. Ce dispositif prend la forme d'une aide en amont du processus de production pour les auteurs de cirque, dans une démarche d'écriture circassienne innovante.



« Processus cirque » c'est deux dispositifs en un :

- 6 aides à la recherche et au développement
- une rencontre professionnelle consistant en la présentation par les auteurs lauréats de leur projet en ébauche ou achevé, dans le cadre du Festival « Les Impromptus » à L'Académie Fratellini. Cette présentation pourra être une restitution du travail en cours témoignant ainsi de la démarche de création ou faire découvrir un extrait du futur spectacle.

#### L'OBJECTIF

Soutenir le processus de recherche, de conception et de création d'œuvres portées par des auteurs de cirque pouvant, s'ils le souhaitent, solliciter des auteurs d'autres disciplines. Mettre en lumière, pour le grand public et les professionnels, la vitalité, la diversité et l'innovation des écritures portées par les auteurs de cirque, qui affirment clairement leur appartenance à la discipline cirque. Questionner le cirque, repérer et accompagner les auteurs qu'ils soient émergents ou non, qu'ils aient signé ou non un grand nombre de créations pour mieux favoriser le renouvellement des écritures de cirque contemporain.

#### LE DÉROULEMENT

La sélection des projets s'effectue lors d'une commission unique au mois de juin, réunissant un comité d'auteurs de cirque, de directeurs de structures (pôles cirque) ainsi que le directeur général et la directrice adjointe et pédagogique de L'Académie Fratellini. Tous ensemble, les membres du jury retiennent 6 projets.





## LES MODALITÉS POUR CONCOURIR

Le porteur de projet doit être une compagnie professionnelle représentant l'auteur de cirque (membre de la SACD). Les demandes concernent des œuvres originales innovantes, en conception et/ou en cours de création (elles ne doivent pas avoir été créées), basées sur un travail d'écriture de cirque (textuel ou non textuel), comportant une véritable dramaturgie et pouvant s'ouvrir à la pluridisciplinarité.

## LES CONDITIONS

### Versement de l'aide à la conception /création :

La SACD offre une aide au processus de recherche et développement de 7 000 euros aux projets retenus. Une convention de partenariat sera établie avec la compagnie lauréate. L'aide sera versée en deux fois.

Le producteur respecte la réglementation applicable au spectacle vivant, notamment les conditions générales et particulières de perception de la SACD et les conventions collectives.

### Présentation dans le cadre des « Impromptus » à l'Académie Fratellini en juin 2018 :

Les auteurs lauréats sont invités à L'Académie Fratellini en juin 2018 à l'occasion du festival des impromptus. Les auteurs présenteront leur travail à L'Académie Fratellini sous des formes diverses en fonction de l'avancé de l'écriture et de la production du projet.

Cette invitation est envisagée comme un temps à destination des professionnels du secteur et au public le plus averti. La SACD et l'Académie Fratellini s'engagent avec la complicité des compagnies des auteurs lauréats à communiquer largement sur cette manifestation.

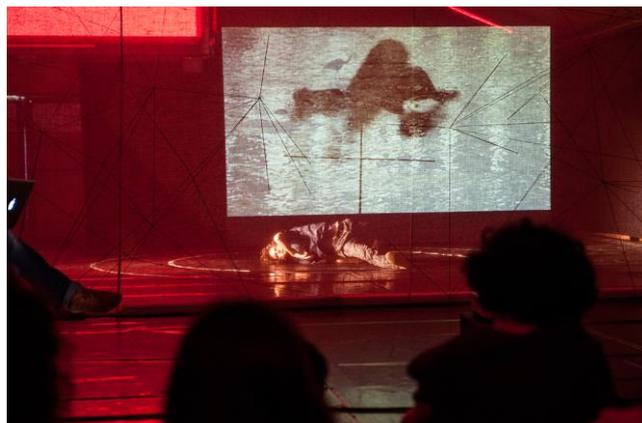
La SACD financera, en coproduction, avec L'Académie Fratellini la présentation de ces projets lors de deux soirées consacrées aux lauréats de « Processus cirque » à L'Académie Fratellini.

## LES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidatures seront impérativement déposées en ligne via le [portail des soutiens](#).

Pour présenter votre dossier, vous aurez besoin notamment des éléments suivants :

- un projet artistique comprenant la présentation du projet, la note d'intention de l'auteur, le synopsis, l'historique de la compagnie, les cv de tous les participants, les partenaires du projet.
- éventuellement d'autres documents de présentation comme des éléments de texte ou storyboard, des extraits de presse etc.
- un calendrier des étapes de travail
- un budget prévisionnel de recherche et de création
- pour les documents audio et vidéo, indiquer le lien web



**Date limite de dépôt des dossiers : 30 avril 2017**



#### ORGANISATION

Pour la SACD (Pôle culturel)

Clémence Bouzitat : [clemence.bouzitat@sacd.fr](mailto:clemence.bouzitat@sacd.fr)

Pour L'Académie Fratellini :

Clément Dallex Mabilie : [production@academie-fratellini.com](mailto:production@academie-fratellini.com)

#### LES RESULTATS

Le jury se réunira début **juin 2017**.

Les résultats seront annoncés **mi-juin 2017** par mail et sur le [portail des soutiens](#)

*Photos : © Jerome Vila*